

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 8 NOVEMBRE 2018

### ÉCOLE POLYVALENTE TRUFFAUT

Étaient présent – e – s :

Mme PIERRET, directrice de l'école ;

Mmes et M. DOESSANT, PICQUE, GIRARD, MENDY, CARRARA, SOUZA BLANES, CHRISTOL, VERNE, GORITO, FROGER, LAFONT, CHARETON, CLAVEL, PRIVAT, enseignant-e-s ;

Mme TANNIERE, psychologue scolaire, Mme CROY, Professeur spécialisée dominante pédagogique RASED ;

M.BENOIST, professeurs de la ville de Paris ;

Mme FONTICH, responsable éducatif ville ;

Mmes et M. BEGUE, GRESY, FABRE, LEVIN, ALZIEU, ROY, ZIBI, LAUGAUDIN, POUGET, CHEKROUN, VERLIAC, LAHOUDIE , représentant-e-s des parents d'élèves ;

M. KALDY, association réussite.

Étaient excusé-e-s :

Mmes et M. DJIDEL, CURIEL enseignant-e-s ;

Mmes LEFEVRE PVP Arts Plastiques et GRUSON PVP musique ;

Mme VAN RUYMBEKE, médecin scolaire ;

Mme RAYMOND, assistante sociale ;

M. BOUET , représentant de la Maire du XVIIème ;

Mme CHATEAU, Délégué départemental de l'Éducation Nationale.

Rappel de l'ordre du jour :

#### **1. Elections des représentants de parents d'élèves**

Les élections se sont déroulées le vendredi 12/10/2018.

Nombre d'inscrits : 480

Nombre de votants : 167

Votes blancs ou nuls : 9

Non exprimés : 158

Taux de participation : 34.67%

Taux de participation relativement équivalent aux années précédentes mais faible.

Cela peut s'expliquer par la présence d'une seule liste.

Une réunion ou un café des parents pour mobiliser plus d'électeurs est à envisager.

## **2. Les effectifs de l'école**

310 élèves au total :

108 en maternelle

210 en élémentaire

Moyenne par classe en maternelle : 27

Moyenne par classe en élémentaire : 22.4

Il est donc indispensable d'accueillir de nouveaux élèves en élémentaire principalement, afin d'éviter une fermeture de classe qui est toujours d'actualité.

Paris a perdu environ 10 000 élèves en 10 ans.

Au niveau de l'école, la perte des élèves se constate surtout à l'école élémentaire.

Apparemment, la sectorisation vers le collège Mallarmé poussent certaines familles à se tourner vers le secteur privé le plus tôt possible.

C'est également lié à l'immobilier, très cher dans le quartier.

## **3. L'association Réussite**

L'association Réussite intervient dans l'école les lundis et jeudis de 17h à 18h.

Son but est de venir en aide aux élèves en difficultés ou aux devoirs, à la méthodologie.

Pour le moment, il y a plus de bénévoles que d'élèves participants. Aussi, il est nécessaire de relancer les familles dont les enfants venaient l'année dernière et d'autres dont cette aide pourrait être appréciable.

Un engagement sur l'année est recommandé.

Inscription à l'année : 25 euros.

Les parents peuvent être aidés pour financer l'inscription.

Les bénévoles sont responsables des élèves dès 16h30. Le goûter n'est pas inclus.

Les CP ne sont pas prioritaires.

N° de téléphone de l'association : 01 42 55 18 07.

## **4. Le projet d'école**

Le nouveau projet d'école a été rédigé à la fin de l'année scolaire précédente par l'ancienne équipe pédagogique. Ce projet avait un certains nombres de points à améliorer.

Aussi, un conseil de maîtres en début d'année a donné lieu à de nombreuses modifications.

Une fois validé par Mme l'Inspectrice, il pourra être présenté au prochain Conseil d'école.

Un constat présente dans l'école deux publics très contrastés : un public d'élèves favorisés et un autre défavorisé (1/4 à 1/3 des classes).

Entre ces deux publics, pas de mixité, pas même de lien.

L'enjeu de l'école est donc de créer du lien entre les élèves, les familles ainsi que de développer un sentiment d'appartenance à l'école.

Trois axes de travail ont émergé :

- Améliorer le climat scolaire de l'école ;
- Travailler la compréhension de manière générale (passage délicat vers l'abstraction, lecture)
- La méthodologie : consignes et savoir-apprendre.

La prise en charge des élèves en difficultés est également abordée.

Comment aider des élèves qui ne comprennent pas l'enjeu de l'école, qui arrivent en France et ont à peine été scolarisés dans leur pays ou qui ne sont pas disponibles aux apprentissages ?

Le Réseau d'Aide Spécialisé aux élèves en difficultés (RASED) proposent des interventions sur demande des enseignants (psychologue scolaire n° affiché devant l'école, et professeur spécialisée à dominante pédagogique : intervention les jeudis après-midi et vendredis sur quelques semaines par période car en formation à mi-temps).

Les enseignants apportent également des réponses par la pédagogie différenciée et l'Aide pédagogique complémentaire (APC). Toutefois pour certains élèves c'est insuffisant ou d'un autre ressort (suivi médical).

## **5. Le règlement intérieur de l'école**

Il est voté à l'unanimité.

Il est composé de deux parties :

- Une partie adressée principalement aux parents ;
- Une autre élaborée en Conseil d'enfants.

Le Conseil d'enfants regroupe deux élèves de chaque classe de l'élémentaire et mène une réflexion sur un thème qui a été abordé en classe (préoccupations émanant des élèves ou thème proposé).

Les représentants de chaque classe présentent alors leur travail et l'on distingue ensemble les mesures à mettre en place de celles qui ne sont pas réalisables ou inadaptées.

Ainsi les élèves s'impliquent dans leur école, partagent leur point de vue, argumentent et respectent davantage les règles instaurées puisqu'ils en sont à l'origine.

Ce conseil a lieu une fois par mois de 11h45 à 12h30 et les représentants changent à chaque conseil.

Seuls les volontaires participent.

Un retour en classe a lieu après chaque conseil (avec un compte-rendu).

Des élèves de CM2 volontaires vont en maternelle présenter le résultat des réflexions de manière adaptée. Une autre réflexion est en cours : comment inclure davantage les élèves de maternelle à ce Conseil d'enfants ?

Concernant les absences, les familles appellent de plus en plus l'école le matin pour excuser leur enfant. C'est une habitude qui commence à être prise. C'est bien. A poursuivre.

Concernant le respect des lieux et du matériel :

Les portes des toilettes de la cour étaient dans un état de détérioration absolue (trous, plus de clenche)

Conséquences : des toilettes inutilisables, et des problèmes de santé.

Ceci est la conséquence de malveillances des élèves d'une part et d'un matériel de mauvaise qualité d'autre part.

Les portes ont été changées durant les vacances de la Toussaint. Une sensibilisation a été faite dans toutes les classes afin d'utiliser correctement les portes et les toilettes de manière générale. L'importance du respect des lieux et du matériel a été évoqué par ce biais.

Concernant le temps périscolaire :

- Une inscription est obligatoire pour le centre de loisirs. Toutefois, il est possible d'y participer au dernier moment avec une majoration du prix de 30%.

- Par contre, pour ce qui est de la cantine, l'inscription est indispensable à la **caisse des écoles**. Tout élève qui voudrait déjeuner de manière exceptionnelle à la cantine doit avoir fait au préalable cette inscription.

## **6. Sécurité**

- 3 exercices incendie prévus durant l'année.
- 2 exercices PPMS : l'un « attentat-intrusion » (fuir ou se cacher et garder le silence), l'autre « risques majeurs » avec confinement.
- Les sorties scolaires sont autorisées mais dans des lieux ceints ou clos.
- Il n'y a toujours pas d'agent pour aider les élèves à traverser la rue. La mairie en a été informée.

## **7. La fréquentation scolaire**

En maternelle, l'école n'est pas obligatoire. Mais à partir du moment où il y a inscription, une fréquentation régulière est exigée des familles.

## **8. Communication avec les parents**

Le cahier de correspondance est le cahier qui fait le lien entre école et familles. Ce canal est à privilégier.

RDV possible à partir de 8h et pas après 19h (fermeture de l'école).

## **9. Enseignement de la natation**

Les élèves vont à la piscine Lafay. Le déplacement se fait en car. De nombreux retards ont engendré des annulations de séances parce que le car effectuait un autre ramassage avant celui de Truffaut. Finalement, la compagnie a octroyé un car spécifique pour Truffaut après réclamations.

L'école se rend à la piscine les mardis matin.

Séance dans l'eau : de 10h à 10h35 pour deux classes

4 groupes de niveau

Il n'y a pas suffisamment de créneaux pour envoyer toutes les classes de l'élémentaire à la piscine cette année.

La directive académique de la rentrée met l'accent sur le « savoir se sauver ».

Tout élève de CM2 qui a réussi le test achève l'enseignement de natation afin de laisser la place à d'autres élèves.

Pour des raisons d'effectifs, la classe de CP/CE2 bénéficiera de cette mesure et ira à la piscine cette année avec les CP et les CE2.

Les classes de CE1 sont donc les seules à ne pas bénéficier de cet enseignement cette année.

Si un créneau se libère en fin d'année, l'école essaiera de l'obtenir pour ces élèves.

## **10. L'interclasse et TAP (temps d'activité périscolaire)**

Chaque classe a un animateur référent pour l'interclasse.

En moyenne, 80 élèves de maternelle déjeunent à la cantine et 180 en élémentaire.

2 services pour les maternelles : PS et GS en premier, MS ensuite.

Le niveau sonore du refectoire des petits est très important.

Apparemment, une insonorisation avait été envisagée il y a deux ans.

Des solutions techniques peuvent être proposées lors de la visite d'architecture.

Sinon possibilité par le budget participatif ? (bien que les écoles maternelles ne soient pas concernées )

En élémentaire, la cantine se passe plutôt bien. Un tutorat a été mis en place entre CM1 et GS en fin d'année scolaire puis repris à la rentrée entre CM2 et CP (mêmes élèves) afin d'accompagner les CP. A reconduire.

1<sup>er</sup> service : CP- CE1- CE2

2<sup>ème</sup> service : CM1 et CM2

1 atelier BCD : M. Robert travaille sur le thème du Japon. Groupes libres le midi, groupes inscrits le soir (gratuit).

D'autres ateliers seront mis en place mais peu de locaux disponibles. Une réflexion est en cours.

Les TAP en maternelle :

PS : activités manuelles et corporelles

PS MS : langue des signes

PS MS GS : Création de livres de contes

MS GS : intervention de l'association Kamishibai pour de l'art à la manière de...

Finalité : exposition ou spectacle.

Les TAP élémentaires n'ont pas été évoqués.

## **11. Etude surveillée et ateliers sportifs**

2 études tous les soirs avec les animateurs Sabrina et Sofiane.

Effectifs : entre 15 et 20 élèves par étude. C'est une étude surveillée donc pas de suivi personnalisé.

Les ateliers bleus proposés cette année ne sont que sportifs.

Mardi : jeux sportifs pour les CP et CE1

Jeudi : multi-sports pour les CE2, CM1 et CM2

Vendredi : jeux sportifs pour les CE2, CM1 et CM2

15 élèves maximum par atelier.

Refus pour 1 à 2 élèves le mardi (atelier complet).

C'est l'association Cap Sport qui encadre ces ateliers.

L'année prochaine la demande en ateliers sera plus variée (ateliers culturel, manuel).

Recherche également d'un atelier pour les maternelles dans la mesure des propositions Ville de Paris.

## **12. La couverture de responsabilité des élèves**

Une assurance est obligatoire pour toutes sorties extérieures scolaires et périscolaires.  
Il est dommage de priver un enfant de sortie pour ce motif. Relance aux familles.

## **13. Coopérative scolaire**

Au 30/09/2018, le compte de l'école était à 17 697.33 euros.

30% des dons va à la coopérative générale, 70% aux classes. Les dons de la maternelle sont séparés de ceux de l'élémentaire.

Pour les 1<sup>er</sup> dons, les classes obtiennent 35.40 euros en moyenne en maternelle et 24.53 euros en élémentaire par élève.

Le 1<sup>er</sup> conseil de coopérative du 27/09/2018 a nommé :

Mme Verne, présidente

Mme Pierret, Trésorière mandataire

Mme Djidel, secrétaire générale.

Mme Picque aide aux comptes des classes.

Projets d'achats :

- Draisiennes pour la maternelle
- Vidéoprojecteurs pour les classes
- Ecrans déroulants

Actuellement sur le compte : 12 674.32 euros

Dons 1<sup>er</sup> appel : 12 153.00 euros

Total : 24 827.32 euros.

L'école remercie les familles de leur participation.

## **14. Projets et sorties**

- CM2A : Projet EMC (Education Morale et Civique) sortie à l'Assemblée Nationale en décembre, visite de l'Hôtel de Ville de Paris.

Avec la Ligue de l'enseignement : intervenants sur « L'hymne à la joie »

- Liaison école collège : les CM2 travaillent avec le collège Condorcet (CM2A spectacle de danse et acrosport, CM2B rallye mathématiques)
- CP : séances au conservatoire
- CM1 : correspondance scolaire avec le Togo
- CM : commémoration du 11 novembre mairie du XVIIème
- Maternelle : sorties cinéma et spectacle de Noël (dans l'école)

Pas de classes de découverte cette année.

**Prochain Conseil d'école : JEUDI 14 MARS 2019 18H15**

